Le 8 septembre 2015

Collège Jean Monnet Lusignan

U.N.S.S.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des activités sportives extra scolaires, ***l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire)*** propose aux élèves de multiples activités: handball, basket ball, volley-ball, natation, équitation, danse, Boxe, gymnastique sportive, rugby, tennis de table, athlétisme d'hiver et d'été, cross, Activités Physiques de Pleine Nature (course d'orientation, VTT, tir à l'arc, golf, canoë kayak, ...), au sein du collège et de participer aux compétitions qui ont lieu le mercredi après-midi. Pour l'année 2015/2016, ces activités débuteront le mercredi 9 septembre (voir les informations sur les panneaux UNSS dans le collège et le gymnase. Mais, à tout moment de l'année, votre enfant peut prendre une licence.

Une cotisation licence-assurance de **20 €** est demandée à chaque participant pour ***l'ensemble des activités*** et pour toute l'année scolaire. Votre enfant n'a aucune obligation de participer tous les mercredis. Un calendrier lui sera remis avec les activités programmées chaque mercredi. Nous vous prions de tenir compte de ce document pour prendre les rendez-vous médicaux à long terme en accord avec les désirs de participation de votre enfant ***aux compétitions importantes pour lui et pour son équipe***.

Comme il n'y a pas de repas assuré par le collège le mercredi midi, votre enfant pourra manger son pique nique de 12h00 à 12h30, en présence d'un surveillant qui l'accompagnera ensuite au gymnase. Un four micro onde sera mis à disposition et l'hiver, une salle chauffée sera ouverte.

Votre enfant doit s'inscrire obligatoirement sur le cahier «Association Sportive et UNSS» à la vie scolaire au plus tard le vendredi pour le mercredi suivant, afin de réserver l'effectif déplacé dans les bus. Plusieurs mercredis sont affichés dans ce cahier, aussi votre enfant peut anticiper et se marquer en avance.

Les entraînements se déroulent le mercredi après midi de 12h30 à 14h30.

Lorsque le collège de Lusignan reçoit les rencontres, les élèves sont en activité de 12h30 à 16h00.

Par contre, lorsque Lusignan se déplace, le retour se fait entre 16h30 et 17h30, sauf cas exceptionnel (déplacement lointain dans le département ou l'académie). Aucun déplacement n'est à payer puisque le bus est pris en charge par le Conseil Général en grande partie. Un message sur le site internet du collège apparaîtra pour vous donner la même information qu'à votre enfant (horaires de retour, lieu, épreuve, compétition ou animation,...).

Sont pris en charge, les élèves présents au début des activités avec contrôle des présences par les enseignants. **Dès l'heure de fin d'activité, mentionnée sur l'affichage hebdomadaire UNSS (gymnase et collège) et le site internet du collège, les élèves passent sous la responsabilité parentale. Un élève ne peut rentrer seul à son domicile que sur autorisation parentale écrite. Votre enfant vous attendra au gymnase, pas au collège (fermé l'après-midi)**

Seuls les élèves licenciés (et donc assurés) seront autorisés à participer. La licence 2014/2015 reste valable jusqu'à la fin Septembre 2015 pour les anciens 6èmes, 5èmes et 4èmes: votre enfant peut donc participer en septembre s'il était licencié en 2014/2015. Le certificat médical est obligatoire et sera exigé pour tout déplacement à partir du 23 septembre 2015. Pour éviter plusieurs visites chez le médecin, vous pouvez donner une photocopie d'un autre certificat médical (licence club) s'il a moins de 3 mois ou celle de la licence club (recto / verso) pour justifier la visite médicale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,
J-L Sachot

Le 8 septembre 2015

Collège Jean Monnet Lusignan

U.N.S.S.

Je soussigné(e).....
Père, mère, représentant légal,

De l'enfant: (nom et prénom) .....

Classe: ..... Date de naissance: .....

1. Demande son inscription aux activités de l'Association Sportive du collège Jean MONNET de Lusignan.
   Ci-joint:
   - un chèque de **20 €** (licence-assurance) à l'ordre de «Association Sportive du collège Jean MONNET»
   - un certificat médical (la feuille jointe ou tout autre certificat médical précisant «aucun signe clinique apparent contre indiquant la pratique sportive scolaire en compétition»
   - cette autorisation remplie et signée.

2. Mon enfant sera présent entre 12h00 et 12h30 pour le pique-nique prévu par la famille, participera aux activités sportives: entraînements de 12h30 à 14h30; compétitions de 12h30 à 16h00 (jusqu'à 17h30 s'il y a déplacement en bus).

☐ J'autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer, en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale.

Je suis informé(e) que dès la fin des activités, les élèves passent sous la responsabilité parentale et je fais en sorte de récupérer ou de faire récupérer mon enfant à l'heure précise qu'il vous indiquera (tableau d'affichage UNSS au collège et au gymnase, cahier de l'UNSS pour qu'il s'inscrive, information site du collège)

☐ J'autorise mon enfant à rentrer à son domicile, à pied, à vélo, dès la fin de l'activité (attention à sortir le vélo ou scooter du collège avant 12h30.

Ou

☐ ***Je m'engage à venir le chercher à l'heure au gymnase*** (l'heure inscrite sur le panneau d'information UNSS au gymnase et au collège, sur le site du collège.

☐ J'autorise

☐ Je n'autorise pas

} la publication d'une photo de mon enfant sur les panneaux UNSS dans l'établissement, sur le site internet du collège, sur le journal départemental.

Fait à ....., le .....

Signature du représentant légal,

☐